



FICHE INITIATIVE

MAIRIE du 10^{ème} ARRONDISSEMENT DE PARIS

CONSEILS DE QUARTIER

Présentation du site des Conseils de quartier Paris 10^{ème}

L'intervention de M. Philippe BROUCQUE, Chargé de mission « Démocratie locale » (Mairie du 10^{ème} arrondissement de Paris), **visera à présenter une plate-forme de communication dédiée au fonctionnement d'instances participatives ouvertes** à toutes et tous et largement autonomes (perspectives d'**un espace de débat coopératif** contribuant à la formalisation **d'une démarche relevant de la démocratie délibérative**).

Le projet :

Il s'agit de mettre à disposition une plate-forme Internet complète adaptée aux besoins du fonctionnement des Conseils de quartier du 10^{ème} arrondissement de Paris.

Cette plate-forme comprend à ce jour :

Un système de gestion de contenu rudimentaire

organisé sur une base géographique, avec une page d'accueil commune à l'arrondissement et une page par quartier ; alimenté par les Conseillers de quartier actifs pour lesquels des comptes utilisateurs sont créés, ils peuvent ainsi publier sur la page d'accueil ou la page de leur quartier respectif ; avec trois niveaux de confidentialité, chaque page de quartier constituant ainsi un espace privé pour une communauté de travail. **Et permettant :** la publication d'actualités ; la tenue d'un agenda ; l'archivage de documents.

Un répertoire de contacts partagé réservé aux utilisateurs ayant accès à l'espace privé du site.

Un Wiki - un forum est également créé (Phorum) mais pas mis en fonction.

La mise à disposition d'adresses mel et de listes de discussion pour les différents groupes de travail et commissions thématiques.

Un gestionnaire de listes de diffusion avec une interface pour l'inscription en ligne.

Les enjeux :

Doter les Conseils de quartier d'outils nécessaires à un fonctionnement indépendant, collégial et ouvert à tous les habitants ou usagers des quartiers sur la base du volontariat :

- Moyens de communication autonomes
- Outils de communication compensant les contraintes du travail collégial et ouvert au plus grand nombre.

Créer un espace de débat :

- Pouvant toucher de nouveaux publics mais en constituant un élément intégré au dispositif de participation, temps particulier de l'élaboration avec l'organisation d'aller-retour avec les moments de réunion, et non un espace parallèle ou une virtualisation du débat public
- Structurant les échanges pour créer les conditions d'un « **débat coopératif** » allant dans le sens de la notion de « **démocratie délibérative** ».

Constituer une base des connaissances des Conseils de quartier :

- Permettant la capitalisation des connaissances produites dans le cadre de ces instances de participation
- Assurant la fonction de **tableau de bord** pour le suivi des dossiers et questions posées
- En coproduction avec l'institution
- A disposition du plus grand nombre.

La mise en œuvre :

Conception/création :

Prestation extérieure pour la mise en place, l'habillage et l'adaptation de l'outil initial, financée sur le budget de la mairie d'arrondissement consacré aux projets liés à la démocratie locale - Interventions suivantes sur la partie « dure » du site et ajout des nouveaux outils, assurées par le chargé de mission démocratie locale.

Hébergement/promotion :

Hébergement et réservation des noms de domaines financés sur les crédits de fonctionnement des Conseils de quartier. Diffusions régulières de supports de communication matériels renvoyant au site, financées par les crédits de fonctionnement des Conseils plus, ponctuellement, sur le budget démocratie locale de la mairie d'arrondissement.

Animation :

L'équipe qui se consacre au développement des Conseils de quartier et leur animation est composée du seul poste de chargé de mission intégré au cabinet du maire et d'une « assistante des Conseils de quartier » (emploi-jeune). Cette dernière a représenté un appui pour la mise en ligne de certains contenus et les tâches relevant du secrétariat. Ce sont pour ainsi dire les deux seuls utilisateurs du site « côté mairie ».

La création d'un poste d' « animateur des Conseils de quartier » et le recrutement sur ce poste d'une personne ayant une expérience de la création d'outils internet ouvre de nouvelles perspectives.

Bilan et perspectives :

Remplissant par défaut des fonctions pour lesquelles l'outil n'est pas adapté.
Projet de créer des webzines de quartier.

Contact :

Mairie du 10^e arrondissement de Paris / Conseils de quartier
M. Philippe BROUCQUE - Chargé de mission « Démocratie locale » (cabinet du maire)
72 rue du Fg Saint Martin 75010 Paris (France)
Tél : 01.53.72.10.80 - Fax : 01.53.72.10.81
Mail : philippe.broucque@paris.fr
Site Web : www.cqparis10.org